

REALISATION DE DIAGNOSTICS TERRITORIAUX DANS LE CADRE DE RENOUVELLEMENT DE CLS ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Synthèse générale du PETR Mâconnais Sud Bourgogne



Janvier 2024

SAS au capital de 115 000 euros - RCS Rennes B
382437531

Siège social : 83 Boulevard Voltaire - 35000 RENNES -
Tél. : 02 99 31 75 00

Antennes Paris – Avignon - Tél. 06 76 57 33 53

E-mail : accueil@iconemediationsante.fr

Site Web : www.iconemediationsante.fr

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté et le PETR Mâconnais Sud Bourgogne ont souhaité s'engager dans une démarche de diagnostic territorial de santé en vue du renouvellement du **Contrat Local de Santé (CLS)**.

Cette phase de diagnostic territorial s'est voulue **participative** (mobilisation des acteurs professionnels et associatifs, des institutions, des élus) à l'échelle des 120 communes du territoire. Ce diagnostic de santé a pour objectif d'améliorer la connaissance de la situation socio-sanitaire du PETR du Mâconnais Sud Bourgogne, de contribuer à la mobilisation locale et de générer à partir des constats un consensus sur les problématiques prioritaires et les enjeux d'action publique pouvant s'inscrire dans le futur Contrat local de santé.

Cette étape s'est déroulée de juillet à décembre 2023, et s'appuie sur une double approche, quantitative et qualitative.



Le diagnostic quantitatif « santé » a consisté en une analyse documentaire à partir de données de cadrage concernant : la situation socio-démographique du territoire, l'état de santé de la population, le cadre de vie et l'environnement, la prise en charge des personnes âgées, la prise en charge des personnes en situation de handicap et l'offre en matière de prévention. Pour cela, différentes sources et bases de données ont été exploitées, notamment pour réaliser des comparaisons à différentes échelles géographiques.



Le recueil du point de vue des acteurs locaux et des partenaires a permis de réaliser une analyse qualitative qui s'est appuyée sur :

- **13 personnes représentant 9 structures** par téléphone ou en visioconférence entre octobre et novembre 2023. Ils ont permis d'échanger sur leur vécu et leur analyse du précédent CLS ainsi que de mettre en avant des enjeux prioritaires de santé sur le territoire du CLS.
- **9 réponses à un questionnaire transmis à 18 structures locales** permettant de recueillir leur avis sur le dernier CLS. Les questions concernaient :
 - La pertinence du CLS ;
 - Les nouveaux besoins en matière de santé du CLS ;
 - La gouvernance du CLS ;
 - Les actions du CLS ;
 - Les impacts du CLS ;
 - Un retour global sur le CLS.

C'est à partir des approches quantitatives et qualitatives précitées du diagnostic de santé que **cette analyse transversale synthétique** est réalisée.

Ce document d'aide à la décision présente les principales données quantitatives sous forme synthétique et les grands constats identifiés lors des diagnostics.

Volontairement synthétique, il doit servir d'aide à la priorisation des problématiques et à la définition d'objectifs partagés qui pourront constituer le cœur du futur contrat local de santé.

SYNTHESE GENERALE

Quelques traits saillants issus du diagnostic quantitatif

- **TERRITOIRE CONCERNE** : PETR Mâconnais Sud Bourgogne : 4 Communautés de communes, 120 communes, 116 664 habitants en 2020 (Insee)

ATOUTS

INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

Territoire en croissance démographique (+0,41 % en moyenne par an de 2014 à 2020)

Des indicateurs de précarité favorables en 2020 (inférieur à ceux du niveau national) :

- Taux de chômage
- Taux de pauvreté
- Taux de bénéficiaires du RSA
- Taux de bénéficiaires de la CSS

ETAT DE SANTE DU TERRITOIRE

Globalement diminution de la mortalité générale, par cause et pour les moins de 65 ans de la période 2009-2013 à la période 2013-2017 sur quasiment l'ensemble du territoire

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Un cadre de vie avec des atouts environnementaux : Bonne qualité des eaux de baignade, qualité de l'air extérieur plutôt favorable

Des dispositifs en place à l'échelle des CC du PETR ou au niveau départemental (Plan environnement, projet alimentaire territorial, programme habiter mieux, Maisons France services)

POINTS DE VIGILANCE

INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

Population relativement âgée (Part de personnes âgées de 60 ans ou plus, supérieure au niveau national en 2020)

Niveau de scolarisation plus faible que le niveau national en 2020 : part supérieure des 15 ans et plus sans diplôme et part inférieure de diplômés de l'enseignement supérieur par rapport au niveau national

ETAT DE SANTE DU TERRITOIRE

Des disparités à l'échelle des CC, avec des indicateurs plutôt défavorables pour la CC du Clunisois (surmortalité générale pour les femmes et surmortalité liée à l'alcool et au tabac, augmentation de la mortalité générale et pour les moins de 65 ans) sur la période 2013-2017

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Forte utilisation de la voiture pour les déplacements domicile-travail

Territoire exposé à des espèces nuisibles et parasites (ambrosie, moustiques tigres)

De nombreux ménages en situation de précarité énergétique due au logement et/ou à la mobilité avec des taux supérieurs au niveau national en 2018

Enjeux de santé repérés : constats partagés par les acteurs et les données quantitatives

Plusieurs enjeux ressortent des diagnostics quantitatif et qualitatif et sont mis en avant ci-dessous.

A. LES BESOINS DE SANTE PRIORITAIRES IDENTIFIES :



L'OFFRE DE SOINS

1- Les points de vigilance pour le territoire en termes d'offre de soins

- ✓ Une plus forte proportion d'infirmiers libéraux et de masseurs-kinésithérapeutes âgés de plus de 55 ans en 2022 par rapport au niveau national ;
- ✓ Les difficultés d'accès aux soins et le manque de professionnels de santé (médecins, généralistes et médecins spécialistes notamment) ont été soulignées de façon largement prioritaire par les acteurs.

2- Des atouts et leviers d'actions sur lesquels s'appuyer

- ✓ Les données recueillies au sein du diagnostic quantitatif mettent en avant des densités de professionnels libéraux de 1^{er} recours globalement proches de celles du niveau national ;
- ✓ Elles indiquent également une part de personnes ayant déclarées un médecin traitant (de 89,7 % pour la CC du Clunisois à 93,1 % pour la CC Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais) proche des territoires comparés (Dpt 91,6 % ; Reg 91,3 % ; Fr 90,1 %) ;
- ✓ Le territoire dispose de plusieurs structures d'exercices coordonnés (MSP, CPTS), de plusieurs sites de télémedecine, d'un centre de santé territorial, du CH de Mâcon ;
- ✓ Un axe du CLS précédent portait déjà sur cette thématique « mise en place du plan d'égalité d'accès aux soins », visant notamment à renforcer la présence médicale dans les territoires, à rendre le territoire attractif et dynamique pour les étudiants en médecine et à accompagner et soutenir les démarches innovantes et collectives nées du territoire.

3- Des pistes de travail

Propositions dégagées lors des entretiens et des questionnaires :

- ✓ Il est ressorti pendant les entretiens la nécessité de poursuivre le travail sur l'attractivité du territoire ;
- ✓ Les acteurs interrogés ont également mentionné la nécessité de poursuivre le travail d'accompagnement au développement de l'exercice coordonné sur le territoire ;
- ✓ Il a été proposé de revoir le format de la soirée des internes en proposant un temps de partage d'expérience sur des problématiques actuelles (environ d'1 heure) ;
- ✓ Il a également été évoqué une réflexion autour de projets d'expérimentation sur le glissement de tâches en lien avec l'ARS (vaccination, petits soins, suivi de la tension artérielle, dépistage du diabète, maladies chroniques) ;
- ✓ Certains ont proposé de présenter les métiers de la santé auprès des élèves dès le plus jeunes âge (école primaire) afin de pouvoir proposer des soutiens pour accompagner les élèves intéressés ;
- ✓ Il a également été proposé que le CLS soit un relais de communication pour améliorer la connaissance du service d'accès aux soins auprès de la population.

1- Les points de vigilance pour le territoire

Certains indicateurs sont préoccupants pour le territoire :

- ✓ Le diagnostic quantitatif révèle des indicateurs de santé mentale supérieurs à ceux de la région pour les CC du Mâconnais-Tournugeois et pour la CA Mâconnais Beaujolais Agglomération (taux de consommant pris en charge pour dépression, taux de personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée, taux de consommant pris en charge pour maladie psychiatrique) ;
- ✓ Les acteurs mentionnent notamment :
 - Un manque important de psychiatres sur le territoire entraînant pour certaines structures la fermeture de lits ;
 - Une forte liste d'attente au CMP.
- ✓ La santé mentale est la deuxième thématique prioritaire la plus fréquemment citée par les acteurs après l'accès aux soins ;

2- Des atouts et leviers d'actions sur lesquels s'appuyer

- ✓ Le diagnostic quantitatif met en avant une diminution du taux de mortalité par suicide de la période 2009-2013 à la période 2013-2017 sur tout le territoire ;
- ✓ Le territoire dispose de structures en proximité pour la prise en charge des adultes (2 CMP à Mâcon et Tournus et 1 unité d'hospitalisation à Mâcon) et des enfants (2 CMP) ;
- ✓ Présence d'une maison des adolescents sur le territoire ;
- ✓ Un Conseil Local en Santé mentale est en place sur le territoire. Il constitue un des axes du CLS. Plusieurs acteurs ont d'ailleurs mentionné y participer dans le cadre des Semaines d'information pour la santé mentale notamment.

3- Des pistes de travail :

Propositions dégagées :

- ✓ Lors des entretiens, il a été proposé la création d'une instance permettant de nourrir une réflexion autour de la prise en charge des personnes en situation de difficultés psychiques et de développer une culture commune des intervenants ;
- ✓ Il a aussi été mentionné la création d'une instance autour de la santé mentale des jeunes ;
- ✓ Il a également été proposé de travailler autour du maillage des acteurs dans le cadre de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour les personnes atteintes de troubles mentaux, psychiques, cognitifs ou du neurodéveloppement, notamment entre les demandes de PCH et la mise en place de l'accompagnement.
- ✓ Il a été mentionné la nécessité de relancer les commissions (notamment celle sur la déstigmatisation), le travail en lien avec les familles (en présence de l'unafam) et le travail sur la réhabilitation sociale ;
- ✓ Il a également été évoqué la nécessité d'une réflexion pour revaloriser les métiers de la santé mentale et favoriser l'installation de professionnels, par l'intermédiaire notamment d'expérimentations avec l'ARS ;
- ✓ Il a aussi été soulevé la nécessité d'une réflexion autour de la prise en charge des personnes vieillissantes en situation de difficultés psychiques ;
- ✓ La nécessité d'une réflexion pour améliorer la fluidité des parcours lors des passages pédopsychiatre /psychiatrie a également été exprimée.

AUTRES THEMATIQUES EVOQUEES

En complément, d'autres problématiques ont été évoquées par les acteurs interrogés :

- ✓ **La prévention** : plusieurs acteurs s'accordent sur l'importance de poursuivre les actions de prévention, notamment concernant l'alimentation et plus particulièrement auprès des publics précaires ainsi que la santé mentale auprès des jeunes. Concernant les indicateurs de prévention, le territoire dispose d'un bon taux de participation aux dépistages des cancers gynécologiques (sein et col de l'utérus) par rapport au niveau national. A l'inverse, le taux de participation au dépistage du cancer colo-rectal et la couverture vaccinale contre la grippe parmi les 65 ans ou plus sont plus faibles qu'à l'échelle nationale.
- ✓ **La santé-environnement** : Il a été évoqué la nécessité de développer davantage cette thématique en l'élargissant à d'autres problématiques ;
- ✓ **La prise en charge et la prévention des personnes âgées**, notamment dans le cadre du maintien à l'autonomie et de la lutte contre l'isolement, a également été mentionné ;
- ✓ **Les problématiques de mobilité et de précarité numérique** dans le cadre de l'accès aux soins et aux droits ont également été soulevées par certains acteurs ;
- ✓ La nécessité d'améliorer les liens entre le domaine sanitaire et le domaine médico-social a également été soulevée.

B. LE DISPOSITIF CLS : PROPOSITIONS D'EVOLUTION FORMULEES PAR LES PERSONNES INTERROGEES

LES FORCES DU CLS IDENTIFIEES PAR LES ACTEURS

- ✓ Selon les personnes interrogées, le CLS permet de créer et d'activer un réseau d'acteurs sur le territoire et de tisser du lien, ce qui est très facilitant pour les acteurs ;
- ✓ Certains ont notamment soulevé le rôle important de cette mise en réseau durant le COVID ;
- ✓ Plusieurs acteurs ont mentionné la disponibilité de la coordinatrice auprès des acteurs et la bonne communication sur les actions ;
- ✓ Les acteurs interrogés ont également exprimé le rôle facilitant du dispositif dans la mise en place d'actions sur le territoire ;
- ✓ Enfin, pour d'autres, le dispositif apporte une réelle dynamique de pensées et de partage entre les différents acteurs du territoire.

LES BESOINS A TRAVAILLER SELON LES ACTEURS

- ✓ Les personnes interrogées soulèvent la nécessité de faire vivre le CLS par un travail de dynamique important ;
- ✓ Certains estiment qu'il est nécessaire de remobiliser les instances et d'améliorer la clarté du rôle de chacun au niveau local ;
- ✓ Certains ont également mentionné la nécessité de partager davantage sur les actions mises en place par les acteurs et renforcer la communication sur des points repères du CLS pour ne pas perdre le fil des actions.

LES PISTES DE TRAVAIL

Le CLS est vu comme un outil de concertation, permettant les échanges et la coordination entre acteurs du territoire. Il a permis de développer une dynamique partenariale et une mise en réseau sur le territoire. Il est également perçu comme un dispositif d'accompagnement pour la mise en place d'actions sur le territoire.

Des préconisations ont été proposées par les acteurs :

- ✓ Les personnes interrogées ont proposé de relancer la dynamique du dispositif en remobilisant notamment les instances ;
- ✓ D'autres ont également proposé que des temps de réflexion et d'échanges soient organisés pour favoriser la participation des acteurs et des usagers.
- ✓ Renforcer les partenariats et lien avec les acteurs du territoire ;
- ✓ Dégager des financements pour favoriser la mobilisation des acteurs dans des actions concrètes.